



Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
 Vanessa Hucke - Instagram
 Service Diversification
 56 avenue Roger Salengro
 62051 St Laurent Blangy cedex

**Mercredi 3 mai : 14h30-16h00
 (distanciel)**

**Jeudi 4 mai : 14h30-16h30
 (distanciel)**

**Lundi 15 mai : 09h00-17h00
 (présentiel-salle Carlu)**

contact :

**Vanessa Hucke - 03 62 61 42 33
 vanessa.hucke@npdc.chambagri.fr**

Aide au remplacement : Vous pouvez bénéficier sous conditions d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement, prenez contact avec votre Service de Remplacement pour plus d'informations

Crédit d'impôt : Les chefs d'entreprise au réel peuvent prétendre à un crédit d'impôt qui s'élève à 154,98€ pour 7h de formation. Ce crédit d'impôt est plafonné à 40 heures. **Vous pouvez donc obtenir en crédit d'impôt le double du montant de la formation ! N'hésitez plus !**

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation.

Il est impératif de renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement par chèque avant le 21 avril 2023.

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.



www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

PROagri
 POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Instagram

FORMATION

**BOOSTER SA
 VISIBILITE GRACE
 A INSTAGRAM**

En distanciel :
Mercredi 3 mai :
14h30-16h00
Jeudi 4 mai :
14h30-16h30

En présentiel :
Lundi 15 mai :
09h00-17h00
à St-Laurent Blangy

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr





■ Objectifs

✂ Découvrir Instagram à des fins professionnelles pour booster sa visibilité et ses ventes



■ Programme

- Appréhender les médias sociaux et comprendre le fonctionnement d'Instagram
- Créer un compte et maîtriser la technique de création de publications adaptées à sa communauté
- Savoir comment solliciter sa communauté et l'animer sur le long terme
- Apprendre à suivre ses performances grâce aux statistiques accessibles sur Instagram et les utiliser à bon escient
- S'initier aux campagnes publicitaires sur Instagram



■ Tarif

✂ 72€ pour les cotisants VIVEA (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial).

✂ 245€ pour les non cotisants VIVEA (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole? Une part des frais d'inscription peut être prise en charge par OCAPIAT.



■ Intervenantes

✂ Julie OLIVIER, community manager

BOOSTER SA VISIBILITE GRACE A INSTAGRAM (SERVICE DIVERSIFICATION)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

N° SIRET :

Nom de l'exploitation : Date et lieu de naissance :

Eligible VIVEA Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

72€ pour les cotisants VIVEA 245€ pour les non cotisants VIVEA **Pour rappel, votre VIVEA est plafonné à 2250€/an. Pensez à vérifier votre solde !**

signature

(NB: L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant. Les personnes en situation de handicap ou à besoin particulier sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation).